



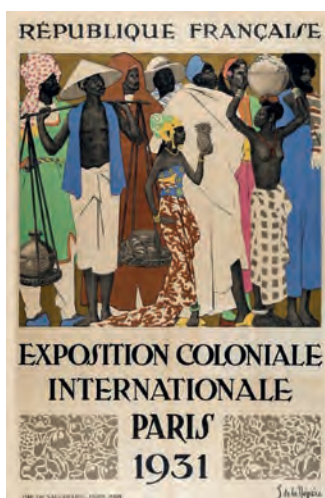
COMITÉ D'HISTOIRE

INRAe  cirad

n° **23** ARCHORALES TOME 1
TRAJECTOIRES CIRADIENNES

L'ÉCHELLE DU MONDE TRAJECTOIRES CIRADIENNES

PIERRE CORNU, ÉTIENNE HAINZELIN, ÉRIC MALÉZIEUX



L'Exposition coloniale internationale est organisée du 6 mai au 15 novembre 1931 et présente les produits et réalisations de l'ensemble des colonies françaises. Les pavillons des pays visités par le public sont construits à Nogent-sur-Marne, sur un site qui constitue aujourd'hui le campus du Jardin d'Agronomie Tropicale de Paris - René Dumont.

L'internationalisation est aujourd'hui devenue la condition partagée de l'ensemble des communautés scientifiques. Gares, aéroports et palais des congrès sont les lieux que les chercheurs fréquentent le plus, hormis leurs laboratoires. Certaines communautés toutefois non seulement parcourent la planète depuis plus longtemps que les autres, mais le font de manière constitutive : le monde est leur laboratoire, leur champ d'expérience. Tel est le cas de la recherche agronomique française dévolue aux régions chaudes¹, définie de manière large comme l'ensemble des activités de recherche et d'appui au développement qui touchent à la valorisation des bioressources continentales et insulaires – agriculture, élevage, foresterie et aquaculture – dans les zones méditerranéenne et intertropicale.

Héritière d'un long passé d'extraversion impériale de la France², avec comme modèles privilégiés la plantation coloniale et des instituts techniques spécialisés par production³, cette recherche a traversé la période tumultueuse des guerres et des mouvements de libération nationale du troisième quart du XX^e siècle, à la fois en subissant la remise en cause de ses fonctions et en s'efforçant de s'en inventer de nouvelles, dans de nouveaux rapports, plus équilibrés, avec les « jeunes nations » d'Afrique et d'Asie notamment⁴. Si ce grand mouvement de la décolonisation a supprimé la tutelle administrative et militaire directe des puissances européennes sur ces nations, il n'a en effet que rarement produit une véritable rupture des relations diplomatiques, économiques et scientifiques – à l'exception du Vietnam et de la Guinée, pour ce qui est de la France. En revanche, cette émancipation des territoires artificiellement découpés par les colonisateurs au XIX^e siècle et structurés pour exporter des productions de rente a placé au centre des relations internationales la question

¹ Cette dénomination vise à résoudre le paradoxe d'une recherche tournée vers les partenariats internationaux qui inclut les départements et territoires de l'Outremer français.

² Isabelle Surun (dir.), *Les Sociétés coloniales. Asie, Afrique, Antilles, 1850-1950*, Paris, Atlande, 2012 ; Pierre Vermeren (dir.), *L'empire colonial français en Afrique*, Paris, A. Colin, 2023 ; Hubert Bonin, *L'empire colonial français : de l'histoire aux héritages, XIX^e-XXI^e siècles*, 2^e édition, Paris, A. Colin, 2025.

³ Christophe Bonneuil, *Des savants pour l'Empire. La structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de « la mise en valeur des colonies françaises »*, 1917-1945, Bondy, Éditions de l'Orstom, 1991 ; Christophe Bonneuil et Mina Kleiche, *du Jardin d'essais colonial à la station expérimentale, 1880-1930. Éléments pour une histoire du CIRAD*, CIRAD, 1993 ; *Les sciences hors d'Occident au XX^e siècle*, série sous la direction de Roland Waast, vol. 2, *Les sciences coloniales : figures et institutions*, Patrick Petitjean, éd., 1996 ; Christophe Bonneuil, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques : les sciences du végétal dans l'Empire français, 1870-1940*, thèse de doctorat, Univ. Paris 7, 1997 ; Hélène Blais, *L'empire de la nature. Une histoire des jardins botaniques coloniaux (Fin XVIII^e siècle – années 1930)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023.

⁴ Serge Volper et Hervé Bichat, « Des jardins d'essai au Cirad : une épopée scientifique française », *Histoire de la recherche contemporaine*, Tome III - N°2 | 2014, p. 113-124 ; Didier Picard, « De la recherche agricole à la recherche en agronomie dans les pays francophones d'Afrique sub-saharienne et de Madagascar entre 1945 et 1985 », *Histoire de la recherche contemporaine*, 2019, Tome VIII, n°1.



Huile sur toile de Bernard Milleret.
Peinture de propagande coloniale commandée par l'Armée et présentée dans la collection synthèse au Musée permanent des colonies lors de l'Exposition coloniale internationale de 1931 à Paris.

5

du développement économique, de ses problèmes, leviers et étapes, avec une attention privilégiée pour les enjeux agricoles dans un contexte général de transition démographique et d'urbanisation accélérée.

S'il devient difficile de trouver des témoins vivants pour parler du moment des indépendances, aussi bien du côté des anciens colonisateurs que des anciens colonisés, c'est une mémoire encore vive, et volontiers instrumentalisée au gré des événements de la scène internationale, qui affecte les relations de la France et de ses institutions scientifiques et de coopération avec les Etats francophones d'Afrique, notamment⁵. Au-delà des questions mémorielles, l'histoire de la recherche agronomique dans les « Suds » ne peut pas être traitée seulement comme une exploration régionale de l'histoire des sciences et des techniques. En effet, elle mêle rapports de puissance et enjeux géoéconomiques, elle est étroitement liée à l'enjeu des migrations internationales, et elle se trouve depuis le tournant des années 2000 au cœur des questions de justice environnementale dans le contexte du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité terrestre. Pour autant, c'est bien à tort que l'on négligerait d'investiguer ce domaine de l'histoire des sciences et des techniques. Il constitue depuis longtemps un vivier de recherches extrêmement fertile pour un grand nombre de disciplines, allant de la biologie et de la génétique aux sciences humaines et sociales, avec une réflexivité aiguisée sur les impacts sociaux et environnementaux de l'innovation technoscientifique dans les régions chaudes. Malgré l'asymétrie structurelle du modèle de la coopération scientifique, certaines innovations dans les méthodes de recherche et de transfert effectueront un mouvement Sud-Nord pour aider à traiter des questions orphelines de la recherche scientifique française et européenne, par exemple sur des enjeux de ressource en eau, de lutte intégrée, de maladies émergentes ou d'approches systémiques⁶. Poser la question de la contribution historique de la recherche agronomique française sur les régions chaudes ne constitue donc pas un parti pris quelconque dans l'histoire des relations Nord-Sud, mais le choix d'explorer un angle mal connu pour enrichir la connaissance que nous pouvons avoir de cette histoire, avec toute la réflexivité critique nécessaire⁷. Bien évidemment, les archives et les mémoires de la partie française de cette histoire ne constituent qu'un aspect du sujet, marqué par les rapports de domination et d'exploitation

⁵ La riche production éditoriale sur le passé colonial de la France et son legs l'atteste. Parmi les parutions récentes notables, voir par exemple : Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, *François Mitterrand, le dernier empereur. De la colonisation à la Françafrique*, Paris, éditions Philippe Rey, 2025.

⁶ Notamment en Corse, lieu d'implantation de la recherche agronomique sur les agrumes, et dans la France méridionale. Pierre Cornu, *La systémique agraire à l'Inra. Histoire d'une dissidence*, Versailles, Quae, 2021.

⁷ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone, 2009 ; Hélène Blais et Antonin Plarier (dir.), Dossier « Environnement et empire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 67, 2023 ; Pierre Cornu et al., *Les natures de la République (1870-1940)*, Paris, La Découverte, 2025.



Affiche de propagande du régime de Vichy, en 1941. La mise en valeur de l'Empire est au cœur des préoccupations du régime. Auteur : René Fix-Masseau, Paris, 1941.

Entrée du Centre de recherches agronomiques de Bambey au Sénégal en 1958.



© Cirad / Cahier d'Information Afrique-Occidentale Française (AOF)

initiaux de cette relation⁸; elles demandent à être complétées par une enquête sur la contribution des sociétés concernées, de leurs organismes scientifiques et de leurs institutions politiques, ce qui reste très difficile pour l'Afrique subsaharienne notamment.

La fonction de la revue *Archorales* n'est pas de proposer des synthèses historiques abouties mais, plus modestement, de fournir des ressources pour l'histoire. Conscients de ce que le matériau que nous livrons à l'examen des historiens est partiel et unilatéral, nous nous garderons bien d'en tirer des conclusions définitives. Pour autant, on ne saurait comprendre l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires des pays du Sud sans étudier la recherche agronomique portée par les puissances du Nord, et la façon dont ces institutions ont interagi avec les forces scientifiques naissantes des jeunes pays indépendants. La France figure depuis plus d'un demi-siècle parmi les acteurs les plus importants dans ce domaine et a fait des choix institutionnels et diplomatiques originaux, dans un contexte où un système de recherche internationale agricole⁹ se mettait en place dans le dernier quart du XX^e siècle. Comme nous allons nous efforcer de le retracer dans la mise en contexte qui suit, cette évolution a été particulièrement profonde, mais très diversifiée dans ses formes, sa chronologie et ses effets d'une région du monde à l'autre, et d'un type de production à un autre.

DE LA COLONISATION À LA COOPÉRATION, UNE MUE PROBLÉMATIQUE POUR LA RECHERCHE AGRONOMIQUE FRANÇAISE

La question de la coopération scientifique et technique fait l'objet d'une réflexion au sein de l'appareil d'Etat français dès la fin des années 1950, dans la phase délicate de la liquidation de l'empire et de ses institutions régaliennes. La recherche, justement, apparaît comme un moyen de maintenir une relation étroite avec les pays en voie de décolonisation. C'est dans cette logique que le général de Gaulle, premier président de la Ve République, crée en 1959 le ministère de la Coopération et y place des hommes de confiance, souvent issus de la France libre. C'est d'ailleurs directement depuis le Palais de l'Élysée, où officie Jacques Foccart, homme de l'ombre de la politique africaine de Charles de Gaulle puis de son successeur Georges Pompidou, que viennent les directives qui structurent l'action extérieure de la France¹⁰. Jacques Foccart a le titre officiel de Secrétaire général aux Affaires africaines et malgaches de la présidence de la République française, mais il dispose en réalité d'une véritable diplomatie parallèle et de ressources financières autonomes, en lien avec



⁸ Cette question a fait l'objet d'une première contribution de notre revue en 2016 pour un numéro consacré aux agronomes du Cirad, comportant notamment le témoignage d'Hervé Bichat. *Archorales* n° 17, « Agronomes du Cirad », 2016.

⁹ Centré sur le Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR).

¹⁰ Frédéric Turpin, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique (1958–1974). Décoloniser et coopérer*, Paris, Les Indes savantes, 2010.

des intérêts énergétiques et industriels français en Afrique. C'est lui qui interagit directement avec les nouveaux dirigeants africains, notamment avec Félix Houphouët-Boigny, chef de l'Etat ivoirien et principal relais de la puissance française en Afrique de l'Ouest. Ce dernier accueille dans son pays un grand nombre de coopérants de tous statuts, parfois investis de responsabilités importantes. Le jeune Hervé Bichat, futur directeur général du Cirad, diplômé en 1961 de l'École nationale du Génie rural, des eaux et forêts (Engref), se retrouve ainsi dès 1963 au poste de Directeur du service Génie rural du ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire. En 1970, il devient professeur de génie rural à l'École nationale supérieure d'agronomie d'Abidjan et Directeur technique de la Société d'études de l'Industrie caféière ivoirienne. Ces années joueront un rôle fondamental dans sa conception du développement et de l'espace des possibles de la coopération¹¹.

Les pays nouvellement indépendants, avec leurs économies essentiellement agraires, parfois forestières et minières également, essaient de penser leur développement économique autour de leurs ressources primaires principalement. Les questions de réforme agraire, de rattrapage technique et d'organisation des filières sont donc au cœur des politiques de développement menées par les nouveaux Etats, appelant l'expertise des institutions scientifiques des anciennes puissances coloniales, mais aussi celle des nouvelles superpuissances en situation de rivalité géopolitique, les Etats-Unis et l'URSS. Les jeunes nations qui trouvent les réseaux de la « Françafrique » trop envahissants peuvent aussi lorgner vers les pays dits non-alignés qui, à l'exemple de l'Inde, voient dans la « révolution verte » - semences améliorées, recours aux intrants de synthèse, mécanisation, irrigation - le moyen d'une autonomisation susceptible de les protéger des ingérences¹². Face à cette concurrence potentielle, l'important pour la France est de crédibiliser sa coopération scientifique et technique,

¹¹ Voir son témoignage dans *Archorales* n°17, p. 14-29.

¹² La révolution verte elle-même, fortement soutenue par les fondations américaines Ford et Rockefeller et par la Banque mondiale, qui y voient une garantie de stabilité contre la contagion révolutionnaire, constitue un enjeu majeur des relations internationales à cette époque.

VUES AÉRIENNES DU CENTRE DE RECHERCHES AGRONOMIQUES DE BAMBEY, 13 JUIN 1951. PHOTO DU COMMANDEMENT DE L'AIR EN AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE (AOF).



© Cirad NumBIA



CNRA de Bambeï en 1955. De gauche à droite : René Tourte, Robert Marchand, Philippe Gaudet, Demombynes, François Bouffil, Léon Collot, Pierre Jaubert, Jean Appert.

Conférence du cacao à Yaoundé au Cameroun, 1952. Les participants sont réunis autour du gouverneur général André Soucàaux. Au dernier rang en partant de la gauche, on reconnaît Jean-Michel Soupault (deuxième), futur Directeur général de l'Inra de 1972 à 1974 et Bernard Simon (sixième), futur chercheur du Cirad.

en s'appuyant sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et sur les instituts techniques hérités de la période coloniale, invités à faire leur *aggiornamento*.

La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), créée elle aussi en 1959, sert de lieu de réflexion stratégique à la réorganisation de la recherche française entre priorités métropolitaines, ultramarines et internationales. L'Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer (Orstom), né sous le régime de Vichy, est réorganisé en 1960 pour mieux délimiter ses activités, qui relèvent de la recherche fondamentale, de celles des instituts techniques, organisés par filière de production. La création en 1960 d'un Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (Irat) peut être lue comme un repentir tardif sur la négligence apportée aux fonctions nourricières de l'agriculture dans le régime colonial, essentiellement fondé sur l'extraction de matières premières pour les besoins de la métropole.

Dans le contexte de la préparation des indépendances, les discussions vont bon train sur la manière de réorganiser la recherche sur les régions chaudes. Dans une lettre de René Larrat¹³ à René Sauvel¹⁴ datée de juillet 1959, on peut ainsi lire : « Tu sais qu'on s'excite actuellement beaucoup sur la réorganisation de la recherche et qu'une commission d'étude a été désignée, commission que préside Francis Bour¹⁵ (...). L'Orstom ne serait plus qu'un centre de formation de chercheurs et un centre de recherches fondamentales. Tous les autres établissements (CTFT, IEMVT, IRHO, IFAC, etc.) resteraient autonomes, mais ils formeraient ensemble, avec l'ORSTOM, une association générale de la recherche dénommée ORAT (Organisation commune de la Recherche Agricole Tropicale)¹⁶. L'idée d'une fusion des instituts est donc très ancienne.

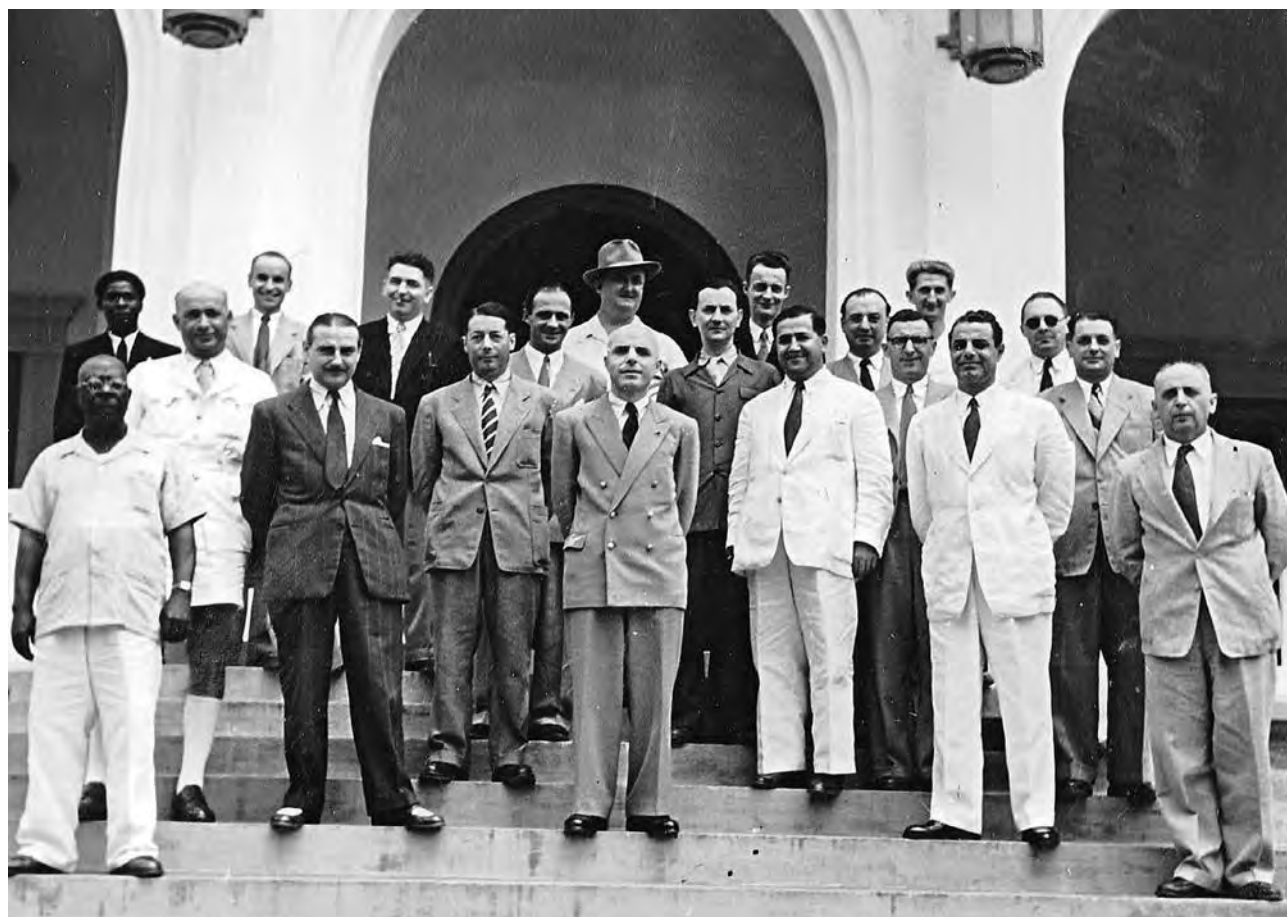
Même si les instituts français restent essentiellement intéressés aux productions pour l'exportation, ils se doivent désormais d'en penser un partage plus juste de la valeur ajoutée. S'il est difficile de s'attaquer à la rente des entreprises qui contrôlent les flux de matières premières, il n'est pas facile non plus d'interagir avec l'administration embryonnaire des jeunes États, qui ont parfois des plans de développement ambitieux, mais

¹³ Vétérinaire inspecteur général, chef du service d'élevage et des industries animales.

¹⁴ Directeur de l'IEMVT.

¹⁵ Conseiller technique au cabinet du ministre d'État, représentant le ministre d'État chargé de l'aide et de la coopération entre la République et les autres États de la Communauté.

¹⁶ Cité dans : *L'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux 1920-1993*, Autrefois l'agronomie, Cirad, 1996, p. 100.





© Archives CNRA Bambey

Les journées du machinisme agricole de l'Afrique occidentale, Bambey 1958 au Sénégal. Au centre, Joseph Mbaye, ministre de l'Économie rurale du Sénégal, devant un semoir à deux rangs. A gauche : casqué, François Bouffil, directeur de CRA Bambey et à droite, avec le chapeau, Robert Sagot, directeur de l'Agriculture au ministère de la France d'Outre-mer.

ni les finances ni les agents pour les mettre en œuvre. Intervenant dans un exercice de prospective réalisé en 1965, Pierre Aigrain, directeur général des enseignements supérieurs au ministère de l'Éducation nationale, met en garde sur les enjeux du transfert des connaissances issues de la recherche dans les pays nouvellement décolonisés : « Il est illusoire de vouloir mettre en œuvre les découvertes scientifiques récentes faites à l'étranger, à moins que n'existent dans le pays des équipes déjà bien armées dans le même domaine de recherches et qui auraient presque pu faire la découverte eux-mêmes »¹⁷. Pour transférer, il faut des interlocuteurs.

Coopérer, mais pour quelles finalités partagées entre la France et les pays de sa zone d'influence ? Au départ compris comme un simple processus de rattrapage de pays qualifiés de « sous-développés », le concept de développement fait l'objet de recherches et de réflexions théoriques et critiques d'une grande richesse dans cette période. En France, l'essor de la discipline économique appliquée aux questions agricoles et rurales, dans la foulée des travaux pionniers de François Perroux, a donné lieu à une floraison de propositions théoriques sur le développement, allant du référentiel marxiste à celui de l'orthodoxie néoclassique, en passant par les inspirations du christianisme social, en lien avec les organisations missionnaires.

Au tournant des années 1960, les étudiants de l'Agro de Paris s'enflamment volontiers pour ces débats théoriques. René Dumont, professeur réputé, expert reconnu et grand voyageur, qui s'était lui-même confronté aux enjeux agricoles de l'empire colonial dans l'Indochine des années 1930, publie en 1962 un essai remarqué,

¹⁷ *L'Afrique noire est mal partie*. Archives du Cirad, Paris.



© Archives CNRA Bambey

Le président de la République sénégalaise, Léopold Sédar Senghor, visite le Centre national de la recherche agronomique (CNRA) de Bambey (Sénégal), le 15 novembre 1967. Il est entouré à sa droite par l'agronome René Tourte et, à sa gauche, par Jean-Claude Mauboussin, généticien, sélectionneur d'arachide.

Années 1960, inauguration
de la station d'Awassa en Éthiopie,
par l'empereur Haïlé Sélassié, accueilli
par François Thibout et Guy Rouanet.



@ Archives Cirad

LES INSTITUTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ISSUS DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS*

1921 : Création du cours de médecine coloniale vétérinaire à Maisons-Alfort

1936 : Création de l'Institut français du caoutchouc (IFC)

1940 : L'Union cotonnière de l'empire français (UCEF) remplace l'Association cotonnière coloniale (ACC, fondée en 1903)

1941 : Création de l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO)

1942 : Création de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux (IFAC) et de l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Afrique (IRCA) qui couvre uniquement l'Afrique. Création de l'Union des instituts agricoles coloniaux (regroupant IRCA, IRHO, IFAC et UCEF)

1943 : Création de l'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC)

1944 : L'ORSC devient Office de recherche scientifique d'Outre-mer (Orsom)

1946 : Création de l'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (IRCT)

1948 : Le cours de médecine coloniale vétérinaire devient Institut de médecine vétérinaire exotique (IMVE). Création de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVPT), centre de recherches, de recrutement, de formation et de documentation

1949 : Création du Centre technique forestier tropical (CTFT) sous le statut de société d'Etat

1953 : L'Orsom devient Office de la recherche scientifique et technique Outre-mer (Orstom)

1956 : L'Institut de recherches sur le caoutchouc (IRCA) qui couvre désormais le monde entier, naît de l'Institut français du caoutchouc (IFC)

1958 : Création de l'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (IFCC)

1960 : Création de l'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (IRAT) comme association loi 1901

1962 : L'IEMVPT devient Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT). Création du Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical (Ceemat)

* La plupart de ces instituts ont fait l'objet de travaux mémoriels réalisés par d'anciens membres. Des ouvrages illustrés en ont été tirés et publiés par le Cirad dans les années 1990 dans une collection intitulée « Autrefois l'agronomie ». <https://www.amicaledesanciensducirad.fr/ecrits-et-travaux/histoire-et-memoire-des-hommes/histoire-du-cirad/instituts-dorigine>



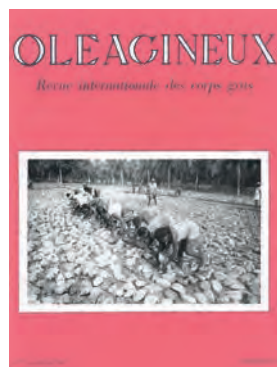
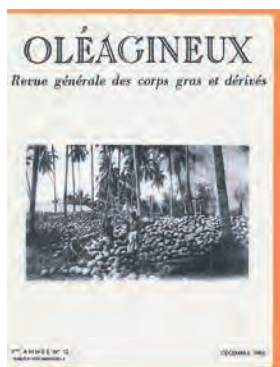
Bambe, 16 octobre 1971, cinquantenaire du CNRA. René Tourte serre la main du Premier ministre du Sénégal, et futur Président de la République, sous le regard de Louis Sauger (au centre), directeur du CNRA, et de Habib Thiam (à gauche), ministre du Développement rural.

Par ses publications, ses cours et conférences, il joue un rôle majeur dans la vocation d'un grand nombre d'ingénieurs agronomes pour l'aide au développement¹⁸. Au-delà de son exemple, le père Louis-Joseph Lebre, fondateur en 1941 d'*Economie et humanisme*, et en 1958 d'un Institut de formation et de recherche en vue du développement harmonisé ; Marcel Mazoyer, théoricien d'une « agriculture comparée » largement ouverte vers le Sud et porteuse d'un idéal d'émancipation¹⁹ ; ou encore Ignacy Sachs, père de l'écodéveloppement, ont aussi de nombreux adeptes.

À cette époque, ce n'est d'ailleurs pas seulement par les idées, mais également par des expériences directes que les enjeux du développement trouvent leurs acteurs : les réseaux des écoles spécialisées, des aumôneries, du service national et de plusieurs ministères offrent des occasions de séjours initiatiques dans les régions chaudes aux étudiants épris d'aventure – des hommes quasi-exclusivement. Tout au long des années 1960 et 1970, la Société d'Études pour le Développement économique et social (Sedes), société privée fondée en 1958 par quatre institutions financières françaises (la Caisse des Dépôts et Consignations, le Crédit national, la Caisse centrale de Coopération économique, la Banque française pour le Commerce extérieur) jouera un rôle très important de creuset d'idées et d'engagements pour le développement. C'est au sein de cet organisme que Michel Griffon, agroéconomiste, futur cadre dirigeant du Cirad, fait ses premières armes et confronte ses héritages chrétiens sociaux à ce qui commence à prendre la forme de la théologie de la libération en Amérique latine. Dès cette époque, la problématique de la gestion des carrières des expatriés est formulée de manière parallèle pour les départements d'Outre-mer et pour les jeunes nations issues de la décolonisation. Le gouvernement demande aux instituts techniques spécialisés par production d'équilibrer leurs contributions et de réfléchir ensemble à la géographie de leurs implantations et à la gestion des carrières de leurs expatriés, pour éviter que ces derniers ne perdent trop vite leurs compétences et appétences scientifiques.

¹⁸ Hervé Bichat et al. (coord.), *René Dumont revisité et les politiques agricoles africaines*. Colloque organisé à l'occasion du 50^e anniversaire de la parution de l'ouvrage *L'Afrique noire est mal partie*, de René Dumont, Paris, 14-15 novembre 2012. <https://agritrop.cirad.fr/587562/1/ID587562.pdf>

¹⁹ Voir son récit de vie dans le numéro double d'*Archorales* (n° 21) « Economistes ruraux », 2023.



La revue *Oléagineux* a été publiée à partir de 1946 jusqu'en 1994 d'abord par l'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO), puis par le Cirad.

SEMIS DE L'ARACHIDE, CENTRE DE RECHERCHES AGRONOMIQUES DE BAMBEY AU SÉNÉGAL, CIRCA ANNÉES 1960.

7809 7818	9x14	SENEGAL Semis haché journal de l'arachide Semis d'arachide en ligne. utilisation d'une lamette
--------------	------	---

cl. ENRA Bambey

© Cirad NumBA

12

CENTRE DE RECHERCHES AGRONOMIQUES DE BAMBEY :
UNITÉ EXPÉRIMENTALE DE THYSSÉ KAYEMOR, CIRCA ANNÉES 1970.

7905 7907 7911 7912	9x13	SENEGAL - Papem de l'Unité Expérimentale de Thyssé Kayemor essai variétal sur taches dark-cuivré essai d'engrais phos-phore taches essai variétal sur taches dark-cuivré
------------------------------	------	---

cl. ENRA Bambey

© Cirad NumBA



Au sein des instituts techniques, œuvrant alors essentiellement en Afrique subsaharienne, le passage de relais entre générations s'opère de manière parfois délicate, une partie des jeunes ingénieurs, notamment après Mai 1968, supportant mal la morgue coloniale de certains anciens. Mais une fois en situation d'expatriation, c'est l'expérience du terrain, la vie en station ou dans la brousse, la relation avec les populations et les autorités locales qui prennent le dessus et qui font ou non les vocations. Parmi les jeunes chercheurs et cadres, insérés *de facto* dans l'aide publique française au développement, une tendance favorable à un dialogue équilibré et respectueux des identités et des besoins des Etats issus de la décolonisation se fait jour, qui s'exprime notamment autour de l'Irat et des liens avec la communauté internationale des *farmer systems*²⁰. Un séminaire à Bambey en 1977 joue un rôle fondateur dans l'orientation vers les approches « système ». En Afrique, les échanges entre chercheurs français de toutes disciplines et de tous organismes, mais également avec les populations et les cadres des nouveaux Etats, produisent un effet de maturation d'une pensée critique à la fois des héritages du colonialisme, et aussi des limites d'une expertise descendante. En ce sens, la recherche agronomique tropicale constitue une avant-garde de l'interdisciplinarité et de l'engagement des chercheurs, comme on pourra en voir les traces dans les témoignages rassemblés ci-après.

Loin d'être une simple extension géographique de la recherche agronomique tempérée, l'agronomie des régions chaudes se confronte à des spécificités écologiques, climatiques, socio-économiques et politiques très variées, qui exigent des solutions inexplorées dans les mondes tempérés, ou tout du moins des adaptations importantes. Pour la plupart sous-dotés en organismes et infrastructures de recherche et d'expérimentation, les Etats de la zone intertropicale savent qu'il leur faut penser une assez longue période de transition vers l'autonomie, avec l'enjeu crucial de la formation de leurs cadres. Ils bénéficient pour cela, des années 1950 aux années 1970, d'une phase de hausse générale des budgets alloués à la recherche pour le développement, sous l'impulsion notamment des agences de l'ONU et de la Banque Mondiale. L'heure est à l'investissement dans l'économie de l'innovation et dans la mise en circulation des produits de la recherche scientifique, la démocratisation du transport aérien et la généralisation de l'anglais comme langue de communication scientifique abolissant les cloisons entre communautés scientifiques, sauf avec le bloc communiste. La FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), fondé en 1965, les fondations et les organismes nationaux spécialisés, s'inscrivent dans une vaste dynamique d'émulation pour produire des outils permettant de passer de l'état de « sous-développement » à la meilleure valorisation possible des ressources minières, forestières et agricoles des régions chaudes. Le CGIAR²¹, fondé en 1971 à l'initiative des fondations Ford et Rockefeller et de la FAO, dans la foulée de la révolution verte, joue un rôle majeur de mise en relations des institutions de recherche et d'expertise, avec une structuration progressive par types de culture qui n'empêche pas des partages d'expériences et d'innovations, pour l'essentiel dans le sens Nord-Sud.

²⁰ René Tourte, *Le département systèmes agraires du Cirad des origines à 1986*, Autrefois l'agronomie, Cirad, 1997. Cet ouvrage, comme les autres travaux de l'auteur sur la recherche tropicaliste, se distingue du reste de la collection par un très important effort de documentation et d'analyse.

²¹ Désigné à l'époque sous son acronyme français : Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

« Le dispositif de stations et centres de recherches ». Ce planisphère stylisé paraît en 1971 dans un document au titre court « Gerdar », mais dont l'éditorial éclaire le contenu : « 1945-1970. Un quart de siècle d'activité française en matière de recherche tropicale ». Publié par le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Yvon Bourges.

13



© Cirad / Tourte

En 1971, visite du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Yvon Bourges, et du ministre sénégalais Habib Thiam à la halle d'essais du machinisme agricole du CNRA de Bambey, accueillis par Louis Sauger et Marc Le Moigne.

LE GERDAT, UN PREMIER EFFORT DE MISE EN COHÉRENCE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE FRANÇAISE POUR LES RÉGIONS CHAUDES

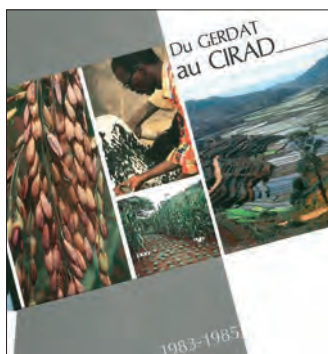
Fondée sur le principe d'expatriation de ses personnels, la recherche agronomique française sur les régions chaudes a toujours eu affaire à des enjeux organisationnels, juridiques et financiers complexes. Même du temps de l'empire colonial, les instituts techniques par filières avaient des statuts différents, des modes de financement spécifiques et des cultures scientifiques bien identifiées. C'est surtout sur le terrain, dans les stations agronomiques que leurs membres apprennent à se connaître et se forment peu à peu des expériences et une culture communes. L'absence d'un ministère de la Recherche avant 1981 explique aussi la confusion des rôles entre ministères, secrétariats d'Etat et autres agences gouvernementales, sans compter les réseaux d'influence des acteurs privés et les canaux de la diplomatie parallèle entre le palais de l'Élysée et les chefs d'Etat africains. Avec les indépendances, acquises autour de 1960 pour l'essentiel des pays, les pouvoirs publics s'interrogent sur le moyen de pérenniser certaines missions de recherche et de développement dans des pays gardant des relations privilégiées avec la France.

À la suite d'une mission d'enquête commanditée par le ministère de la Coopération en 1968, le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas²² opte pour un rapprochement progressif des instituts spécialisés sous une même institution, le Groupement d'étude et de recherche pour le développement de l'agriculture tropicale (Gerdat). Il est créé en 1970, sous la responsabilité d'un administrateur, Jacques Alliot, diplômé de l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM²³), épaulé par un conseiller scientifique, l'agronome et ancien de la France libre Jacques Lanfranchi. Pour les pouvoirs publics français, la recherche scientifique et technique n'est toutefois qu'un levier parmi d'autres d'une politique qui vise essentiellement à maintenir une sphère d'influence française, en Afrique subsaharienne notamment.

Jusqu'à l'alternance politique de 1981, le ministère de la Coopération constitue *de facto* un ministère des Affaires étrangères bis, avec un fonctionnement spécifique et plutôt opaque. De leur côté, le Gerdat et la plupart de ses instituts membres mettent l'innovation technologique, l'expertise et le conseil au centre de leurs préoccupations. Ce n'est que sur les enjeux d'obtention variétale et de santé des plantes et des animaux

²² Nommé dans la foulée de l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République en 1969.

²³ Anciennement Ecole coloniale, fondée en 1889.



Couverture d'une publication du Cirad (1986) qui présente les structures de l'organisme nouvellement créé. Elle est préfacée par Jacques Poly, PDG de l'Inra et premier président du Cirad. Proche de H. Bichat, il fonde l'alliance de l'Inra et du Cirad, dont il légitime l'orientation : « Le Cirad donne à la recherche agronomique tropicale les armes qui lui seront nécessaires pour relever le défi des années à venir et faire en sorte que notre pays soit toujours à la pointe du combat contre la faim et pour le développement ».

Hervé Bichat avec René Billaz, en 1986 au Cirad à Paris.



© INRAE / Bichat.

que les enjeux proprement scientifiques l'emportent véritablement. Sur ces sujets, le défi pour les instituts est de mettre en relation les stations dispersées dans le monde et les laboratoires métropolitains qui réalisent les analyses.

En raison des aléas de l'expatriation, les écarts en termes de carrière et de reconnaissance académique se creusent de manière préoccupante à l'avantage des personnels de recherche des institutions métropolitaines, notamment de l'Inra et du CNRS. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la tentation des pouvoirs publics de faire de l'Orstom la tutelle scientifique des instituts tropicaux. Le projet est d'ailleurs tout prêt d'aboutir en 1977. Mais il s'enlise dans des enjeux statutaires et finit par être abandonné.

MONTPELLIER, PLATEFORME DE LA RECHERCHE SUR LES RÉGIONS CHAUDES

Avec l'incertitude croissante du devenir des implantations de la recherche française dans les nouveaux pays indépendants et le besoin de structurer des laboratoires convenablement équipés, Montpellier apparaît dès la décolonisation comme un pôle de ralliement opportun pour les organismes tournés vers le Sud. Elle abrite une école d'agronomie historiquement très liée au Maghreb et depuis 1962 d'une antenne du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam), appelée Institut agronomique méditerranéen. Cette perspective rejoint le souci d'aménagement du territoire de l'Etat français, qui passe notamment par la création de « métropoles d'équilibre » dans la moitié sud de la France. Des plans sont donc échafaudés pour renforcer la dimension de pôle académique de Montpellier, avec une forte incitation pour les instituts tropicaux à se rapprocher de l'enseignement supérieur spécialisé. Ces derniers entrent en relation avec le professeur d'économie rurale Louis Malassis, lui-même arrivé de Rennes à Montpellier en 1969, qui les encourage à s'implanter dans la métropole languedocienne, où il a l'ambition de structurer un pôle d'expertise agronomique méditerranéen de rang international. Le premier bâtiment du Gerdat sort de terre en 1973 sur le domaine de Lavalette, au nord de la ville. Soucieux de maintenir le contact avec le ministère de la Coopération et la vie politique nationale, la plupart des instituts gardent toutefois des locaux à Paris, le plus richement doté étant l'Institut de recherche sur le caoutchouc, installé dans le bel ensemble rue Scheffer appartenant à l'Institut Français du Caoutchouc depuis l'Entre-deux-guerres. Mais les grandes heures de l'hévéaculture sont passées. Les laboratoires parisiens de l'institut sont transférés au Mans et à Montpellier.

Le Directeur général du Cirad, Hervé Bichat (à la 8^e place en partant de la gauche), conduit en 1985 une délégation du Cirad en visite en Chine. Ici à la South China Academy for Tropical Crops.

15



© INRAE / Simon



Entrée du Cirad, au 42 rue Scheffer à Paris (16^{ème} arrondissement) en Juin 2019.

Avec l'aide financière de l'Etat, le Gerdar s'installe rue Scheffer en 1972, et en acquiert la propriété par lots entre 1974 et 1976. Un embryon d'administration commune à l'ensemble des instituts se développe alors rue Scheffer, encore aujourd'hui le siège du Cirad. Dès la fin des années 1970, les laboratoires d'analyse hébergés à Montpellier prouvent toute leur pertinence, émancipant la recherche tropicale de sa dépendance à l'Inra ou aux écoles d'agronomie ou vétérinaires, ou bien la plaçant sur un pied d'égalité dans des structures partagées. Ce souci de la qualité scientifique des données s'accompagne d'une attention plus soutenue à la formation des cadres. Des connaissances génériques en agronomie, une bonne santé et un brin d'esprit d'aventure ne suffisent plus dans le monde en voie de complexification du dernier quart du XX^e siècle. Le Centre National d'Etudes d'Agronomie Tropicale et sa formation de niveau ingénieur, installés à Nogent depuis 1961, ne sont plus à la hauteur de la tâche. À partir de 1977, les recrues de la recherche tropicaliste se voient donc offrir une véritable formation avec la création à Montpellier d'un Institut pour la formation des agronomes en régions chaudes, qui au gré de bien des vicissitudes institutionnelles, parviendra tout de même à structurer une préparation à l'expatriation digne de ce nom. Identifiée comme un pôle de ressources scientifiques sur les enjeux agronomiques et disposant d'un vaste foncier, la ville de Montpellier attire les projets. C'est ainsi qu'elle accueille dès 1976 la Section industries agroalimentaires des régions chaudes de l'École nationale supérieure des industries agroalimentaires (Ensia).

En 1979, Valéry Giscard d'Estaing se laisse convaincre par son ministre de l'Agriculture Pierre Méhaignerie, ingénieur agronome de formation, et indirectement par Louis Malassis, ancien professeur de ce dernier devenu directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère, de la pertinence de faire de Montpellier la nouvelle plaque tournante de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les régions chaudes. Elu maire de Montpellier en 1977, le socialiste Georges Frêche a lui aussi des rêves de grandeur pour sa ville : il fait davantage qu'adhérer au projet, il le porte véritablement, convaincu que c'est par la recherche et l'innovation que Montpellier pourra s'émanciper de son destin de capitale régionale d'un bassin viticole en crise. C'est à ce titre qu'il engage de vastes travaux d'urbanisme, qui font une place importante aux institutions scientifiques – le Gerdar, mais également l'Orstom, l'Engref, et d'autres institutions, accueillies sur le campus de Lavalette ou sur le domaine de la Gaillarde qui appartient à l'École nationale d'agronomie de Montpellier. Avec la création en 1980 du Centre national d'études agronomique des régions chaudes (Cnearc), la ville affirme son nouveau destin de portail de la science française vers le Sud.

Le site montpellierain du Cirad dans les années 1980 et 1990.



INCERTITUDES GÉOPOLITIQUES ET TÂTONNEMENTS INSTITUTIONNELS

Malgré le rôle actif de Jacques Alliot pour donner corps au Gerdar, les instituts techniques par filière restent largement autonomes dans leur gestion et la définition de leurs partenariats. En outre, les chercheurs, ingénieurs et techniciens expatriés peuvent être des fonctionnaires détachés et relever dans cette période d'une grande diversité d'organismes, notamment de l'Orstom, ou même de l'Inra ou du CNRS. Les écoles d'agronomie ont également des dispositifs complexes et mal coordonnés d'expatriation de leurs jeunes diplômés. Selon les pays et les types de production, les pratiques issues de la période coloniale sont plus ou moins corrigées, le soutien aux fonctions nourricières des agricultures des pays en développement étant assez timide encore. En outre, la question du périmètre de compétences de chaque organisme nécessite de longues et difficiles tractations, notamment lorsque des intérêts diplomatiques et économiques importants sont en jeu, comme pour les oléagineux. L'existence de stations dispersées, de types juridiques éclectiques, et qui commencent à se poser la question du transfert d'autorité vers des cadres locaux, ne fait l'objet d'aucune politique coordonnée²⁴. Ultime facteur de confusion, les instituts spécialisés sont également implantés en Corse et dans les départements d'Outre-mer, notamment à la Réunion et aux Antilles. Les jeunes ingénieurs qui font leurs premières expériences dans ce contexte, le plus souvent à partir d'un premier engagement au titre du service national, découvrent ainsi un monde à la fois plein d'opportunités et passablement kafkaïen dans son organisation administrative et financière.

Des tractations intenses occupent dans les années 1970 les cabinets des ministères concernés, les organismes de recherche existants et les représentants des intérêts industriels et commerciaux. Les personnels des instituts spécialisés, légitimement inquiets pour leur avenir professionnel, se mobilisent également, par la voie des syndicats, pour échanger sur leurs expériences de chercheurs et d'ingénieurs en expatriation, et réfléchir au meilleur équilibre possible entre protection des carrières et réponses adaptées aux besoins des pays partenaires. Le cœur du problème réside dans la contradiction entre d'un côté le besoin de rassembler les forces de recherche dans des lieux bien équipés et coordonnés avec les institutions de formation, dans une phase de montée en scientificité et en technicité de la recherche, et d'un autre côté, le souci d'assurer une présence pérenne de l'aide au développement par la recherche dans les Dom-Tom et dans les pays restés dans l'orbite diplomatique de la France. La Côte d'Ivoire, qui constitue de loin la principale implantation de la recherche française en Afrique, illustre parfaitement ce dilemme : est-il raisonnable de continuer à y expatrier des cadres et à y investir dans des équipements de recherche, quand on voit émerger la revendication d'une gestion nationale de l'effort de recherche ?

Hervé Bichat témoignera en 2014 des difficultés à structurer la recherche tropicaliste dans ce contexte²⁵. « Un de mes échecs, c'est qu'à l'été 1980, au moment où j'ai commencé à prendre en charge les destinées du Gerdar, j'avais le projet de créer un établissement public de recherche-développement en agriculture franco-ivoirien. (...) Mais Félix Houphouët-Boigny voulait conserver les instituts tels qu'ils fonctionnaient parce que pour lui c'était un gage d'efficacité. (...) Or en 1980, du fait de la crise et du vieillissement d'Houphouët-Boigny, il s'était entouré de personnes avec un nationalisme exacerbé et qui ont démolé mon projet sous prétexte que la recherche ivoirienne ne devait pas contribuer au développement des autres pays tropicaux. (...) Donc, la seule façon de pouvoir assurer la poursuite de l'aventure de la recherche tropicale francophone, a consisté à renforcer d'une part la base de Montpellier - même si c'était pour moi une solution par défaut parce que Montpellier n'est pas en zone tropicale -, et d'autre part à créer le Cirad. C'est ainsi que j'ai été amené à me battre pour créer le Cirad et faire en sorte qu'à travers le Cirad et par la façon dont on l'a construit, notre pays conserve parmi ses originalités la présence d'un organisme voué à la recherche tropicale alors que dans les autres pays ex-coloniaux, ces recherches avaient disparu ».

Avec l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République en mai 1981, les réseaux d'influence mis en place par le pouvoir gaulliste au moment des indépendances sont partiellement remis en cause. Henri Rouillé d'Orfeuil, qui intègre à cette occasion le ministère de la Coopération, se souvient du projet porté par la gauche au pouvoir : « Notre idée n'était pas de faire disparaître la Recherche Tropicale, mais de l'arrimer à la recherche nationale. L'Orstom était avec le CNRS, le Gerdar avec l'Inra. C'était une manière de dire que toute la recherche française était habilitée à faire de la coopération, et qu'à l'inverse, certes, il y a une spécificité tropicale - ne serait-ce que par les plantes sur lesquelles on travaille, le climat, les écosystèmes, les sols - mais on va tout faire pour arrimer les deux »²⁶. De fait, le nouveau pouvoir augmente les crédits

²⁴ Le dernier bâtiment hérité des instituts et appartenant au Cirad sera remis au Tchad en 2000.

²⁵ Témoignage recueilli à Nogent en 2014 par Christian Galant et Yann Combet, publié dans *Archorales* n° 17, 2016.

²⁶ Entretien avec P. Cornu, E. Hainzelin et B. Hubert, Paris, 2023.

et les recrutements de l'ensemble de la recherche française, créant une atmosphère d'optimisme propice aux recompositions. Mais le changement opéré par la gauche va bien au-delà de la recherche, associant largement les ONG à une nouvelle politique de l'aide au développement, au nom d'un humanisme qui est à la fois chrétien et inscrit dans la tradition du mouvement social, comme en témoignera Michel Griffon²⁷.

Face aux autres Etats européens qui privatisent ou ferment leurs institutions de recherche sur les régions chaudes, laissant la main au CGIAR et aux agences onusiennes, la France fait au contraire le choix de régénérer sa recherche tropicale, en lui donnant une nouvelle organisation et de nouvelles finalités, dans une conception moins descendante de la « coopération ». Après un début de carrière dans les départements d'Outre-mer dans les années 1970, Henri Carsalade intègre la DGRST, depuis laquelle il observe les jeux de pouvoirs entre ancienne et nouvelle génération sur les enjeux de la coopération. Il confirme l'importance de l'idée d'autonomie stratégique de la coopération française : « Ce qu'il faut bien comprendre, et c'est très français, c'est qu'il y avait une espèce de lien entre une corporation administrative, une politique et un groupement de scientifiques, qui était assez unique. Et ces gens-là ont dit : "Jamais nous ne lâcherons !" (...) Il y avait derrière ça un impératif, qui était que les Américains nous tiraient dans les pattes en créant le CGIAR. (...) J'ai vu plusieurs ambassadeurs à l'époque : "Nous ne nous laisserons pas envahir par les Anglo-Saxons !" »²⁸

Face à l'émancipation des Etats africains vis-à-vis de leur ancienne tutelle coloniale, la coopération scientifique apparaît comme un moyen de maintenir un lien durable, qui passe entre autres par la francophonie. De ce point de vue, la gauche au pouvoir ne rompt pas vraiment avec la diplomatie gaulliste d'une ambition française d'autonomie dans la Guerre froide. Un point d'attention nouveau est toutefois la Communauté économique européenne, en cours d'élargissement vers le bassin méditerranéen (intégration de la Grèce en 1981, de l'Espagne et du Portugal en 1986), au nom de laquelle la France se propose de maintenir une diplomatie scientifique avec l'Afrique. Au-delà de la gestion des héritages, le caractère transversal des enjeux agricoles et alimentaires dans les régions chaudes incite les chercheurs français à diversifier leurs investissements. L'innovation est internationale, de même que les enjeux du marché des productions primaires. C'est dans cette logique que les instituts commencent à se tourner vers l'Afrique anglophone et lusophone, l'Amérique du Sud et l'Asie du sud-est.

La création d'un ministère de plein droit sur la recherche et la technologie en 1981, confié à Jean-Pierre Chevènement, va orienter également la recherche tropicaliste vers un objectif de renforcement de la scientificité de ses travaux. Un grand colloque sur la recherche, organisé à Paris début 1982, montre la grande motivation des mondes de la recherche à s'inscrire dans la nouvelle dynamique et dans les promesses de renforcement des crédits et de pérennisation des emplois par la gauche au pouvoir. Mais la situation reste très fluide pendant les premiers mois du gouvernement de Pierre Mauroy, avec plusieurs scénarios pour l'avenir de la recherche tropicaliste portés par des coalitions d'acteurs complexes, incluant les Etats africains, et notamment la Côte d'Ivoire.

LA CRÉATION DU CIRAD, UN PARI SUR L'AVENIR

Comme l'affirme un dossier préparatoire à la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique de la France daté d'avril 1982, « il n'y a plus de recherche agronomique moderne sans recherche agronomique tropicale »²⁹. Les régions chaudes sont considérées comme cruciales pour la maîtrise des ressources génétiques, l'analyse comparée des cycles biogéochimiques ou encore l'accès à des conditions d'expérimentation privilégiées. Et comme il est affirmé sans ambages, « le rayonnement de notre pays dépend d'une présence active dans le Tiers-Monde ». Celui-ci constitue plus que jamais l'enjeu politique, économique et militaire des grandes puissances. Cela est particulièrement vrai dans le secteur agricole et alimentaire, fondement de l'économie de la majeure partie des pays en développement ». La France pourrait même devenir le fer de lance de la politique africaine de la CEE, à une époque où la plupart des autres pays européens (notamment le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Portugal) ont liquidé leur recherche tropicaliste et où, au contraire, les fondations américaines et la recherche & développement privée montent en puissance, menaçant les rentes de situation des instituts français. Il s'agit non seulement d'assurer l'approvisionnement du vieux continent en denrées brutes, mais également d'anticiper la croissance des marchés urbains africains et asiatiques.

²⁷ Entretien avec P. Cornu, E. Hainzelin et B. Hubert, Paris, 2024.

²⁸ Entretien avec P. Cornu, E. Hainzelin et B. Hubert, Montpellier, 2024.

²⁹ *Loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique de la France. Dossier : équilibres et orientations.* Gerdat, octobre 1981, tapuscrit, 51 p., Archives INRAE.

Pour autant, le rapport note la sensibilité des Etats africains notamment à toute forme de relation asymétrique. L'africanisation des institutions et de leurs cadres est une évolution irrépressible. Association, assistance, partenariat sont donc les nouveaux mots d'ordre d'une recherche française qui choisit de cibler les paysannes locales capables de prendre le train de la modernisation et de l'ouverture aux marchés sur le mode d'une organisation en filières. L'ambition française est forte : « les moyens consacrés à la recherche agronomique tropicale doivent connaître, d'ici 1985, une croissance au moins égale à ceux de la recherche métropolitaine ». C'est toutefois surtout dans les services d'appui en métropole et dans les stations expérimentales des départements d'Outre-mer que l'on prévoit les hausses d'effectifs les plus importantes. L'Amérique latine, qui tourne peu à peu la page des dictatures militaires, commence également à apparaître comme une zone d'intérêt.

C'est en conseil des ministres, le 18 mai 1982, que Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, expose pour la première fois le plan de réforme du Gerdar qui conduira à la création d'un nouvel organisme. « A l'heure où la recherche agronomique, aussi bien en France que dans les pays en voie de développement, doit imaginer des alternatives pour une agriculture plus économe et plus autonome, il faut constituer un outil unifié et efficace, capable de dépasser les acquis de la recherche par plante, et d'aborder le progrès des agricultures par la recherche sur les systèmes de production et les systèmes agraires et sur leurs transformations ». En juillet 1983, un grand colloque réunit l'ensemble des personnels du Gerdar à Montpellier. Les débats sont riches et agités : il s'agit de changer d'époque, et de porter une doctrine qui rompe avec le temps des colonies et des zones d'influence. Appuyé par le gouvernement et par les institutions sœurs, le Gerdar se prépare à une réforme d'importance, permise par la volonté gouvernementale de pérenniser ses missions. Lors d'une assemblée générale en février 1984, Jacques Poly, PDG de l'Inra, est élu président du Gerdar. Il sera le parrain et le premier président du nouvel institut, porté sur les fonts baptismaux en juin³⁰. Cette présidence signale un ancrage résolu du Cirad dans le giron de la recherche agronomique française, plutôt que dans celui de la science internationale.

Le décret en date du 8 juin 1984 déclare ainsi : « Il est créé, sous le nom de Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), un établissement public national à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Cet établissement à vocation scientifique et technique (EPIC) est placé sous la cotutelle du ministre chargé de la recherche et du ministre de la coopération et du développement »³¹. Le Gerdar lui-même est intégré comme institut propre, destiné à servir de noyau à une gouvernance scientifique et administrative à partir du pôle montpellierain. Jacques Poly se félicite de l'ambition dont témoigne cette création : « En décidant de substituer aux entités qui constituaient le Gerdar un établissement public unitaire, les pouvoirs publics français ont manifesté leur volonté d'assurer l'avenir d'un instrument essentiel de notre politique de coopération »³². Onze départements sont créés, dont deux nouveaux, dédiés aux approches système et au machinisme, pour un total d'un peu plus de 900 techniciens, ingénieurs et chercheurs. L'Irat est de loin le plus important en nombre, avec 183 personnes³³. Mais ce sont les départements associés à des spéculations agroindustrielles qui ont les budgets les plus importants, non mutualisés et d'importants actifs immobiliers en France et à l'international. Pour éviter un simple effet de juxtaposition des programmes de recherche des départements, des « missions par champs disciplinaires » sont créées, à l'exemple de la mission « connaissance et amélioration des plantes ». Mais leurs moyens sont encore trop limités pour créer de véritables transversalités opérationnelles³⁴.

Un nouveau département est également créé pour rééquilibrer l'effort de recherche du côté des productions vivrières, le département systèmes agraires (DSA), largement issu de l'Irat et des expériences de recherche-développement initiées par l'agronome René Tourte en Afrique de l'Ouest à partir des années 1950, incubées dans une « mission systèmes agraires » constituée en 1982³⁵. Formé de chercheurs engagés auprès des populations paysannes, ce nouveau département affiche résolument un objectif de « développement paysan », qui suppose que « l'ensemble des groupes sociaux et habitants de ces pays, les paysans, en soient, dès l'origine du processus, les animateurs et acteurs principaux ». Le DSA est clairement le département des partisans les plus résolu de la liquidation des héritages coloniaux, et l'un des lieux de l'hybridation la plus précoce de la recherche agronomique avec les sciences sociales, encore très peu présentes au Cirad³⁶.

³⁰ Du Gerdar au Cirad 1983-1985, Cirad, 1986.

³¹ Journal officiel, 8 juin 1984, p. 1779.

³² Du Gerdar au Cirad 1983-1985, ouv. cité, p. 7.

³³ Chiffres de 1985, tirés de : Du Gerdar au Cirad, ouv. cité, p. 17-18.

³⁴ Idem, p. 152.

³⁵ René Tourte, *Le département systèmes agraires du Cirad des origines à 1986*, p. 110.

³⁶ René Billaz et Jacques Lefort, *La naissance du Cirad*, avril 2025.

LE CIRAD EN 1984

Gouvernance :

Président : Jacques Poly,
par ailleurs PDG de l'INRA

Directeur général : Hervé Bichat

Directeur scientifique : René Billaz

Secrétaire général :
Jean-Marie Sifferlen

Départements et effectifs (techniciens et chercheurs) :

Gerdar
(dirigé par le secrétaire général)*

Programme de recherche interdisciplinaire français sur les aridiens du Sahel (Prifas, rattaché au Gerdar) : 7

CEEMAT (machinisme) : 27

CTFT (forêts) : 122

DSA (systèmes agraires) : 20

IEMVT (élevage) : 101

IRAT (agriculture vivrière) : 183

IRCA (caoutchouc) : 39

IRCC (café, cacao, thé) : 81

IRCT (plantes textiles) : 78

IRFA (fruits et agrumes) : 101

IRHO (oléagineux) : 111

*Les laboratoires rattachés au Gerdar accueillent 39 personnes.



De droite à gauche, Michel Griffon,
Michelle Feit et François Chalot
en janvier 1991.

LES PREMIÈRES ANNÉES DU NOUVEL EPIC

Dès sa création, le Cirad est solidement arrimé à la fois à l'appareil d'Etat et aux autres organismes de recherche, l'Inra au premier rang. Bertrand Vissac, nouveau chef du département Systèmes agraires et développement (SAD) de l'Inra, est nommé membre du conseil scientifique du Cirad pour y partager les explorations conceptuelles et méthodologiques des chercheurs impliqués dans des approches hétérodoxes du développement agricole au Nord et au Sud. Les enjeux du développement dans les départements d'Outre-mer vont d'ailleurs constituer à la fois un élément de jonction et parfois de rivalité entre chercheurs de l'Inra et du Cirad, aux Antilles notamment. Pour autant, c'est à Montpellier que le nouvel organisme va trouver son centre de gravité, grâce à une conjonction de volontarismes scientifiques et politiques, locaux et nationaux, qui aboutit en 1986 à la création de l'association Agropolis International, dont Louis Malassis est à la fois le fondateur et le premier président. Un nouveau bâtiment, sorti de terre au début des années 1990, inscrira cette ambition fédératrice dans la durée, portée par une succession de fortes personnalités.

Le nouvel organisme n'est pas le seul à associer un statut d'EPIC et des missions scientifiques, à l'instar du CEA. Mais c'est une originalité qu'il ait pour tutelle un ministère au service du rayonnement de la France dans le monde (en plus de l'absence du ministère de l'Agriculture). C'est une autre particularité que lui soit expressément confiée la responsabilité « d'apporter son concours, à la demande des gouvernements étrangers, aux institutions nationales de recherche » et, par là-même, « de contribuer à l'élaboration de la politique nationale dans les domaines de sa compétence, notamment par l'analyse de la conjoncture scientifique internationale »³⁷. Ces responsabilités vont bien au-delà d'une simple rationalisation de l'offre des anciens instituts par filière, transformés en « départements ». Le législateur ne s'est pas montré très ambitieux sur la fusion des moyens de ces derniers, mais il a en revanche cherché à créer une gouvernance stratégique pour le nouvel organisme afin de s'assurer de la cohérence de l'appui scientifique et technique français aux pays partenaires de la zone intertropicale sur les enjeux agricoles, forestiers et alimentaires. Cette méthode prudente, évitant une fusion financière brutale, sera mise en œuvre avec une ingénierie de gestion savamment dosée, maintenant le statut et les avantages des personnels des anciens instituts pendant de nombreuses années. De fait, on ne pourra parler d'un Cirad véritablement unifié que 20 ans après sa création.

On notera que c'est par un décret pris dans le même conseil des ministres que l'Orstom est transformé en IRD (Institut de recherche pour le développement), avec les mêmes ministères de tutelle que le Cirad, mais

³⁷ *Idem.*



1999, inauguration du « Pavillon d'économie Louis Malassis » sur le campus de l'Ecole nationale d'agronomie de Rennes (ENSAR). De gauche à droite, Claude Guéant (préfet d'Ille-et-Vilaine et de Bretagne), Louis Malassis, Bertrand Hervieu (Président de l'Inra) et Hervé Bichat (Conseil général de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des espaces ruraux, CGAAER).

Organigramme du Cirad en 1992



© Le Cirad en 1999, p. 98

Organigramme du Cirad en 2000



© Le Cirad en 1999, p. 80

avec un statut d'établissement public à caractère scientifique et technique équivalent à celui du CNRS ou de l'Inra. Aucun lien organique n'est toutefois créé entre le Cirad et l'IRD, ce dernier s'éloignant des problématiques agronomiques. La différence de statut des personnels – fonctionnaires pour l'IRD et contrat privé pour le Cirad – restera un objet de débat pendant de longues années.

Lors de son conseil d'administration du 17 décembre 1984, le Cirad entérine le principe de l'autonomie de ses départements, « unités opérationnelles du Cirad », qui ont délégation de la direction générale pour la gestion des moyens financiers et humains et des programmes de recherche. Comme l'exprime en 1989 Hervé Bichat, premier directeur général de l'organisme, « l'esprit de coopération » est au cœur de l'activité du Cirad. « En dehors de la France, le Cirad n'a pas de centres propres. Il travaille toujours chez ses partenaires »³⁸ – hormis en Côte d'Ivoire, où le mandat de gestion de l'institut se prolonge jusqu'au début des années 1990. Cette dépendance vis-à-vis des aléas de la vie politique des pays partenaires placera d'ailleurs plus d'une fois l'organisme en situation délicate, prix à payer pour une recherche au plus près des réalités complexes des pays du Sud.

Durant la décennie 1980, la politique étrangère et de coopération de la France connaît en effet des évolutions notables, cherchant à dépasser la relation bilatérale entre chefs d'Etat et à se préoccuper davantage des sociétés concernées. L'accent mis par François Mitterrand sur les critères de la démocratie et de l'Etat de droit en 1990 à la conférence de La Baule marque un tournant, qui ne va pas sans poser problème aux coopérants français dans des pays qui reçoivent ce discours comme une ingérence. Pour se protéger, les organismes de recherche tendent à se situer dans une strate infra-politique d'action pragmatique pour le développement. Mais pour ce faire, il faut être capable de produire des diagnostics plus systémiques et sortir du modèle de la filière d'exportation. C'est de fait sans doctrine unifiée ni capitalisation méthodique que le Cirad se fait dans cette période un creuset d'expérimentation de l'interdisciplinarité.

Ce n'est qu'à partir d'août 1990, avec la nomination de Henri Carsalade à la fonction de directeur général et alors que Hervé Bichat a été appelé à la direction de l'Inra, que le conseil d'administration du Cirad obtient le pouvoir de nommer et de révoquer les directeurs des départements. Dès son arrivée, le nouveau directeur lance le chantier d'un « projet d'entreprise », bouclé en 1991, qui constituera la première vraie étape de l'identité unifiée du tout jeune Cirad. En 1992, le nombre de départements passe de 11 à 7, avec les fusions entre l'Irat et l'IRCT en un département « Cultures Annuelles » ; de l'IRCC (café et cacao), l'IRCA (hévéa) et l'IRHO (palmier, cocotier) en un département « Cultures Pérennes » ; et enfin du DSA et du Ceemat en un département « SAR » (systèmes agraires). L'Irfa (Fruits et Agrumes) devient le département Fhlor (Fruits, Légumes et Horticulture) en intégrant la partie maraîchage de l'Irat. Les domaines de la forêt et de l'élevage restent intouchés, avec deux départements distincts. Malgré des combats d'arrière-garde, la réforme passe.

Le 2 décembre 1992, Henri Carsalade peut parachever cet effort de longue haleine en faisant adopter un nouveau mode de gouvernance, fondé sur « des liens de solidarité réciproque » entre direction et départements, avec « le souci permanent de l'intérêt général du centre et le partage d'une vision humaniste et professionnelle du développement »³⁹. « La direction générale définit les objectifs et les stratégies à long terme. En son sein, la direction scientifique est chargée de définir, de coordonner et d'évaluer la politique scientifique du centre ». Désormais, la direction générale maîtrise la stratégie de l'établissement, avec l'appui de chargés de mission par champ disciplinaire⁴⁰. Les programmes, déclinés au sein des départements, constituent le maillon opérationnel de la conduite des activités de recherche. Le Cirad est en passe d'être unifié, et va pouvoir se confronter collectivement au défi qui est le sien depuis sa création : légitimer une recherche française de haut niveau sur les régions chaudes, dans une logique partenariale qui tienne compte de la diversité et de l'immensité des besoins des Etats qui accueillent des programmes de l'organisme, sans oublier les départements d'Outre-mer, qui restent des bases importantes de l'institut.

La suite de l'histoire institutionnelle, scientifique et partenariale du Cirad est tout sauf un fleuve tranquille. Comme le montrent notamment les témoignages publiés ici, pris dans des injonctions contradictoires de la base au sommet, en France comme dans l'expérience de l'expatriation, les ciradiens naviguent comme ils peuvent, s'efforçant de construire des savoir-être aussi bien que des savoir-faire et de donner chair à l'idéal de la coopération. Durant toutes ces années, le Cirad maintiendra une réflexion stratégique intense et, dans une attitude réflexive constante sur son propre mandat, s'adaptera continuellement à ces contraintes.

³⁸ *Le Cirad, images de la recherche*, Cirad, 1989.

³⁹ Note de service DG 93.001, signée par Henri Carsalade.

⁴⁰ 7 missions scientifiques sont créées au sein de la Directions Scientifique : Micap (Connaissance et Amélioration des Plantes), AGER (Agronomie et Gestion de l'Environnement et des Ressources naturelles), MIPA (Productions Animales), MIDE (Défense des Cultures), MES (Economie Et Sciences sociales), MITECH (Technologie alimentaire), MIA (Mathématiques et Informatique Appliquée).



© INRAE / Tourte

Jacques Poly (à gauche), ancien PDG de l'Inra et l'agronome Hubert Manichon, ancien enseignant de l'INA Paris-Grignon, nommé directeur scientifique du Cirad en 1990.



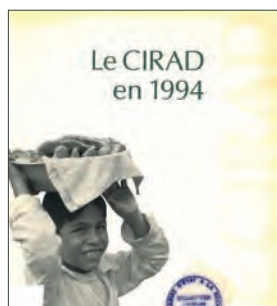
© INRAE / Tourte

Le 11 septembre 1991 au Cirad à Montpellier, René Tourte décoré de la légion d'Honneur et son épouse, Christiane Tourte, reçoit le Mérite agricole. De gauche à droite : Bernard Bachelier, Christiane et René Tourte, Francis Bour, Jacques Lefort, Henri Carsalade.

23

Avec les difficultés croissantes des relations avec les Etats africains francophones, le Cirad ouvre largement ses projets de partenariat dans les années 1990 vers l'Afrique anglophone, l'Amérique du Sud et l'Asie orientale. Sur certaines questions scientifiques, il commence à développer des coopérations avec les centres du CGIAR. Surtout, l'organisme s'appuie de plus en plus sur ses laboratoires montpelliérains pour asseoir sa légitimité d'institution de recherche à part entière. Dans la dynamique de création des unités mixtes de recherche en France au tournant des années 2000, le Cirad développe résolument des synergies scientifiques avec l'Inra, l'IRD, les écoles d'agronomie et même les universités, là encore en privilégiant le pôle montpelliérain.

Pour autant, il ne renie rien de son identité distinctive de dernier grand organisme de recherche européen dévolu aux régions chaudes et à une science finalisée par les immenses défis du développement. Depuis le Rapport Brundtland de 1987 sur le développement durable et la médiatisation réussie du sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, on commence à comprendre que le développement ne sera viable que s'il affronte résolument la question de l'environnement. Or, les questions de déforestation, d'érosion, de désertification prennent un tour alarmant dans cette période. La prise de conscience de l'ampleur du changement climatique d'origine anthropique, et de ses effets dévastateurs sur les perspectives des pays de la zone intertropicale et des Etats insulaires, mobilise très tôt les ciradiens sur l'agenda de l'écologisation du développement agricole.



Département de gestion, recherche, documentation et appui technique.

En mai 1995, la direction du Cirad publie un document « Le Cirad en 1994 » (134 p.) qui dresse un bilan de ses activités et expose les programmes de recherche de ses sept départements. La présentation de chaque département débute par une photo spécifique.



Département des Cultures annuelles.



Département des Cultures pérennes.



Département des productions fruitières et horticoles.



Département d'élevage et de médecine vétérinaire.



Département des forêts.



Département des systèmes agroalimentaires et ruraux.

EXIGENCES SCIENTIFIQUES ET URGENCES DES TEMPS

Dans le monde des années 1990, marqué par la libéralisation des échanges mondiaux consécutive à l'effondrement du bloc soviétique, les enjeux du développement prennent une configuration nouvelle, à la fois plus en vue dans l'agenda international, mais également rendus plus complexes en raison de l'affirmation de l'urgence environnementale. Le « développement durable » est au programme de la plupart des grands rendez-vous internationaux, à charge pour les institutions scientifiques d'en penser les conditions de succès. Pour le Cirad, c'est à la fois un défi nouveau, notamment pour les départements les plus impliqués dans la « révolution verte », et une opportunité, surtout pour le Département Systèmes Agraires, et plus largement pour l'ensemble des chercheurs et chercheuses de l'institut qui ont commencé à s'intéresser aux nouveaux courants de la recherche internationale porteurs d'une critique des effets sociaux et environnementaux de l'intensification, notamment l'agroécologie, venue des Amériques. « La conférence de Rio a consacré l'idée que les problèmes liés aux échanges économiques et à la préservation de l'environnement devaient être abordés à l'échelle de la planète », peut-on lire dans le document « Prospective et options stratégiques pour le Cirad » diffusé en 1994. Au sein de l'organisme, Michel Griffon plaide pour une « révolution doublement verte »⁴¹. En 1995, un texte d'orientation intitulé « Vers une recherche planétaire pour le développement » en appelle à « des solutions audacieusement novatrices ». Mais pour ce faire, il faut apprendre à parler à de nouveaux interlocuteurs, pas toujours faciles et peu habitués à contractualiser avec la recherche, comme les Organisations non gouvernementales (ONG). Il faut aussi se rapprocher de la recherche académique, une mission qui est confiée au géochimiste Daniel Nahon, professeur des universités nommé à la présidence du centre en 1999.

⁴¹ Michel Griffon, *Vers une révolution doublement verte*, Versailles, Quae, 1995.

3 juin 2008, Montpellier, colloque International organisé par l'Inra, le Cirad et leur groupement GIP IFRAI.

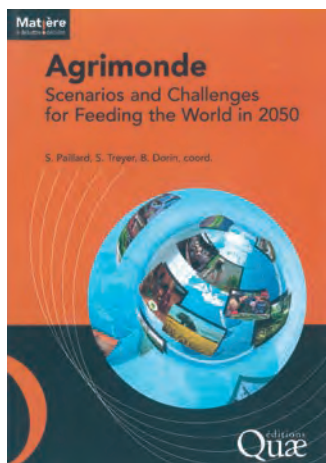


© INRAE / Maitre

Au centre de la tribune et sur l'écran, Gérard Matheron (Pdg du Cirad) et, à sa gauche, Janez Potocnik (Commissaire Européen pour la Science et la Recherche) et Louise Fresco (Directrice générale adjointe de la FAO).



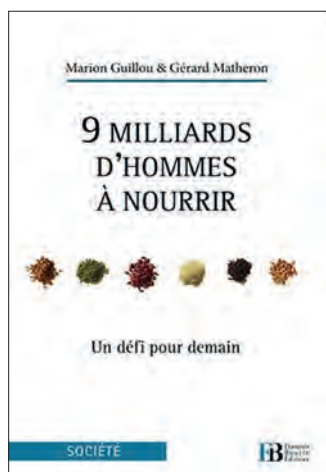
Photo de gauche : au centre, au micro, Bernard Hubert (Inra), coordinateur du GIP IFRAI, et à sa gauche Bernard Bachelier, ancien Pdg du Cirad. Photo de droite : Gérard Matheron, Janez Potocnik et Louise Fresco.



Publiée en 2010 aux éditions Quæ, la prospective Agrimonde a été menée en coopération par l'Inra et le Cirad. Elle illustre les enjeux mondiaux (nourrir le monde) et globaux (le changement climatique) de la recherche agronomique à l'horizon 2050. La coordination scientifique en a été assurée par Sandrine Paillard (Inra), Sébastien Treyer (Iddri) et Bruno Dorin (Cirad).



Le 12 janvier 2011, lors d'une conférence de presse, Patrick Caron, Directeur général délégué à la recherche et à la stratégie du Cirad, et Marion Guillou, Pdg de l'Inra, présentent Agrimonde en présence de Bruno Dorin (Cirad) et Sandrine Paillard (Inra).



Marion Guillou et Gérard Matheron, respectivement Pdg de l'Inra et du Cirad, présentent l'ouvrage qu'ils ont co signé, lors d'une conférence de presse animée par un journaliste (à gauche) le 16 septembre 2011.

Après avoir longtemps essayé de financer ses recherches par des financements privés, en particulier ceux liés aux grandes filières tropicales et à l'agroalimentaire, le Cirad doit se rendre à l'évidence : pour combler l'écart avec la dotation de l'Etat - le BCRD, budget civil de la recherche et du développement, ne couvrant que les deux tiers du budget -, il faut compter essentiellement sur les financements compétitifs, en particulier européens. Or, remporter les appels à projets dans les grands programmes-cadres exige une science de pointe, parfaitement connectée à l'économie de la connaissance des grandes nations scientifiques. Cela ne peut se faire avec des cadres expatriés, dispersés et soumis aux aléas de la vie sociale et politique des pays d'accueil. Le Cirad décide alors en 2000 d'une « relance stratégique » ambitieuse, couplant des recrutements massifs et un renforcement des soumissions de projets auprès de l'Union européenne⁴². Il s'agit d'assumer une « recherche en coopération finalisée pour le développement » productrice de « biens communs ». Faire du « développement durable des sociétés et des systèmes agricoles et alimentaires des régions tropicales et subtropicales » constitue désormais pour le Cirad la « principale ligne de force de ses actions », peut-on lire dans le Projet stratégique de 2001.

⁴² OS 2000, rapport de 23 pages, répondant à une demande du Conseil d'administration du Cirad en date du 22 mars 2000.

Le Centre améliore son accès aux fonds compétitifs de la recherche et du développement, mais aussi aux fonds structurels mobilisables pour les DOM. La grande vertu de ces financements est de prendre en charge les coûts salariaux totaux. Incidemment, cela entraîne un renforcement du Cirad dans les DOM - la Réunion représente un quart du budget du Cirad en 2010 - et dans la région montpelliéraine, où d'importants investissements sont réalisés sur les financements Etat-région (CPER). Au plan scientifique, les recrutements effectués dans la foulée de la relance stratégique contribuent au fort renouvellement des orientations du Cirad. Conscients de ce que les nouveaux enjeux planétaires ne peuvent trouver de réponse purement technologique, les dirigeants du centre optent pour un renforcement significatif des sciences sociales. L'accueil des jeunes recrues du début des années 2000 est facilité par la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche qui s'opère en France dans la même période, avec la création des unités mixtes de recherche (UMR). Les chercheurs du Cirad sont invités à joindre leurs forces à celles des collectifs présents sur leurs sites de rattachement, notamment de l'Inra, des écoles supérieures d'agronomie et même de certaines universités. Montpellier s'affirme ainsi, au tournant des années 2000, comme un véritable creuset inter-institutions et interdisciplinaire d'envergure internationale sur les enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux.

La loi de programme n° 2006-450 pour la recherche d'avril 2006 avec, dans la foulée, la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR), ancre définitivement le Cirad dans le paysage des établissements de recherche français. La présence de Michel Griffon dans la gouvernance de l'agence assure de la prise en compte des besoins de la recherche sur les Suds. Le Cirad participe notamment au grand programme « Agriculture et développement durable ». Par ailleurs, les nouveaux « pôles de recherche et d'enseignement supérieur »

FONDATION D'AGREENIUM



29 juin 2009, Paris, 16 rue Claude Bernard, AgroParisTech. Signature de la convention constitutive du consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé alimentaire et l'environnement par les six membres fondateurs d'Agreenium : le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), l'Institut National de la Recherche Agronomique (Inra), le Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest) et l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech).

Assis, de droite à gauche : Marion Guillou, Pdg de l'Inra, Rémi Toussaint, Directeur général d'AgroParisTech, Gérard Mathéron, Directeur général du Cirad, Étienne Landais, Directeur général de Montpellier SupAgro, Alain Milon, Directeur de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse, Grégoire Thomas, Directeur général d'Agrocampus Ouest.

Debout de droite à gauche : Bernard Chevassus-au-Louis, Inspecteur général de l'agriculture, Gilles Aumont et Odile Vilotte, de l'équipe Agreenium, Patrice Debré, Président du Cirad, Gilles Bloch, Directeur général de la DGRI au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Jean-Louis Buër, Directeur général de la DGER au ministère de l'Agriculture.

Mission de la direction générale du Cirad en Indonésie (ici le Cifor, Center for International Forestry Research, à Bogor) en février 2010.



En haut à gauche, Robert Nasi (Cifor), Patrice Levang (Ird) et Jean Guy Berthaud (Cirad). Dessous, Étienne Hainzelin, Yves Laumonnier (Cirad), Manuel Boissière (Cirad), Terry Sunderland, chercheur au Cifor, Jacques Pagès, Bruno Locatelli (Cirad). Dessous, à gauche, Andrew Taber Directeur Général adjoint du Cifor, Frances Seymour, DG du Cifor, Gérard Matheron, et Océanne Trévennec (Ambassade de France à Jakarta).

(les PRES) contribuent à structurer le campus de Montpellier, mais aussi ceux de La Réunion, des Antilles et de Guyane. En 2007, sous la direction de Gérard Matheron, le Cirad réforme profondément sa structure et sa gouvernance en passant des sept départements issus des instituts d'origine à trois départements, définis non plus par types de productions, mais autour d'objets de recherche. Le nouveau mot d'ordre du Cirad, « La Science au centre ! », relègue au second plan les traditionnelles filières tropicales. Le recrutement sur des critères d'excellence scientifique se généralise, le nombre des HDR augmente fortement, ainsi que celui des publications dans les revues à facteur d'impact. Les liens avec l'Inra s'intensifient avec des programmations conjointes (par exemple la prospective Agrimonde) et la construction du GIP IFRAI (Initiative française pour la recherche agronomique internationale), première pierre de ce qui deviendra en 2009 le consortium Agreenium.

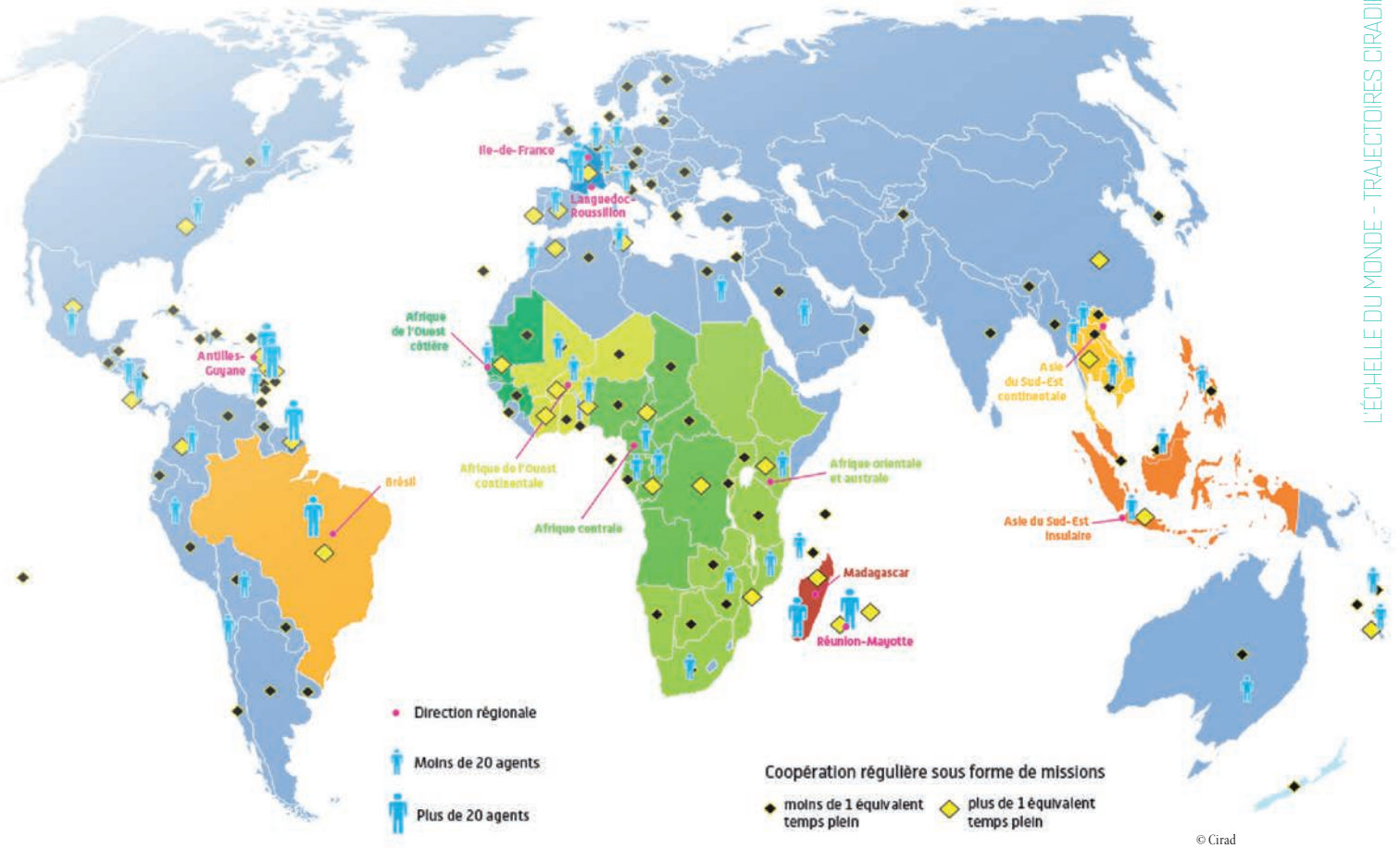
À l'issue d'une large consultation en interne et auprès des partenaires, une nouvelle vision stratégique consacrant cette évolution est votée en décembre 2007⁴³ par le conseil d'administration pour « affirmer les principes d'identité du Cirad et renouveler ses pratiques », et ce « en affichant une volonté de production scientifique de haute qualité ; s'engageant à mettre sa capacité à imaginer l'agronomie de demain au service des populations les plus démunies ; maintenant une présence auprès de ses partenaires du Sud et y entraînant ses partenaires du Nord, et en explicitant les critères sur lesquels il fonde ses choix géopartenariaux ».

Six thématiques prioritaires sont définies : « Intensification écologique ; Biomasse énergie ; Alimentation ; Santé animale ; Maladies émergentes ; Politiques publiques et Espaces ruraux », autour desquelles les unités de recherche sont incitées à se concentrer.

Dans le même temps, le Cirad s'efforce, non sans difficultés, de maintenir sa présence pérenne dans les pays partenaires, avec environ 200 chercheurs expatriés. Pour les appuyer, il construit des outils de fédération des partenariats, les dispositifs partenariaux (DP), pour lesquels des crédits incitatifs spécifiques sont mobilisés. Une vingtaine de ces dispositifs à travers le monde permettent de concentrer les moyens, de fidéliser les partenariats dans le long terme et de peser par rapport aux grands acteurs de la recherche internationale comme le CGIAR.

⁴³ Vision stratégique 2008-2012, Cirad, 2007.

Implantations du Cirad en 2013



Dans une analyse aiguisée portant sur trente années de réflexion stratégique au Cirad⁴⁴, Bernard Chevassus-au-Louis, ancien directeur général de l'Inra, membre et président du conseil scientifique du Cirad pendant trois mandatures, souligne les constantes de l'histoire du centre : « la volonté de “décoloniser” la conception de la recherche pour le développement » ; « la volonté constante de mieux intégrer l'organisme Cirad » ; et enfin l'ambition « de ne pas être un opérateur de recherche comme les autres ». Mais l'originalité ne se décrète pas et se capitalise mal : il faut sans cesse la réinventer.

À partir de la réforme structurelle de 2007, le Cirad met progressivement en place des outils de programmation des objectifs et des moyens pour mettre en œuvre concrètement une vision stratégique véritablement unifiée à l'échelle de l'établissement. En cela, il confirme la priorité des questions de recherche, cherchant à se doter de clés d'évaluation de l'impact de ses partenariats et de ses productions scientifiques.

Depuis sa proto-histoire sous le nom de Gerdar jusqu'au milieu des années 2000, le Cirad aura incarné une bonne partie des évolutions, des débats, des contradictions mais aussi des réalisations concrètes de la recherche française sur les enjeux du développement dans les régions chaudes, que ce soit dans les départements d'Outre-mer ou dans des pays tiers. L'intégration réelle des missions et des pratiques de recherche du Cirad aura pris une trentaine d'années. Mais cette histoire non-linéaire, complexe et indécise, parsemée de crises et d'ajustements institutionnels et politiques, fut aussi un exceptionnel vivier d'expériences partenariales, dont la dimension humaine échappe à toute généralisation hâtive. C'est donc aux témoins qu'il convient de donner la parole, pour dire la diversité des voies par lesquelles ils ont contribué aux missions du Cirad et appréhendé l'échelle du monde.

⁴⁴ Bernard Chevassus-au-Louis, *Trente ans de réflexion stratégique au Cirad*, Cirad, 2017.